ANGLAIS & BOERS

Pas de réponse

On a demandé hier encore au gouvernement anglais s'il pouvait enfin donner des nouvelles des négociations.

Et M. Balfour, qu'on interrogeait, a répondu, comme précédemment, qu'il n'avait pas de communications à faire aux Communes. Voici ses paroles : « Le gouvernement n'a reçu aucune information *que je puisse* communiquer à la Chambre. »

Ce qui signifie bien que le gouvernement a des nouvelles, mais qu'il *ne peut* pas, ou *ne veut ne veut* pas faire connaître.

La conférence générale des Boers

On annonçait hier qu'elle était fixée au 25 mai à Wereniging. Cette nouvelle venait de l'agence *Reuter*, qui la rectifie elle-même ce matin. La conférence est fixée au 15 mai. Elle ne réunira que les principaux chefs boers qui, après avoir régulièrement délibéré, iront à Prétoria faire connaître leur réponse définitive à lord Kitchener.

Nouveaux renforts

Ce qui permet de croire que les Anglais ne comptent plus guère sur la paix prochaine, c'est que le War Office a fait savoir hier que toutes ses mesures sont prises pour l'embarquement sur 14 navires de plus de 10 000 officiers et soldats et 2 000 chevaux dont le départ est échelonné jusqu'à la fin du mois. Le gouffre reste ouvert.

Une nouvelle à sensation

Les Anglais continuent à disposer de la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Une dépêche au *Daily Mail* annonce, en effet, que le Parlement du Natal a reçu du gouvernement anglais l'autorisation de faire un échange de territoires avec le Transvaal.

Le Natal recevrait les districts de Vryheid et d'Utrecht avec tout le versant oriental du Drakensberg dont la population est évaluée à 8 000 blancs et 50 000 indigènes. En retour, le Natal céderait au Transvaal une bande de territoire sur la côte du Tongoland où se trouve le port de Kosi-Bay dont on prétend que le président Krüger désirait la possession en vue de creuser et d'améliorer considérablement ledit port. Le Natal prendrait aussi à sa charge 700 000 livres sterling (soit 17 500 000 francs) de la dette du Transvaal.

Tout cela, c'est du très futur contingent.

Les idées du maréchal de Waldersee

Le comte de Waldersee, qui était hier à Dresde, a expliqué pourquoi il était allé en Chine.

Il avait, dit-il, pour mission, de prévenir et d'apaiser les conflits entre les nations rivales.

Il a réussi, dit-il encore, à adoucir les frottements entre les Russes et les Anglais.

Puis le maréchal allemand a fait un grand éloge du général Bailloud, qui voit, dit-il, les intérêts vitaux de la France dans le développement de son empire colonial.

Parlant des officiers russes, M. de Waldersee attribue la réserve qu'ils ont observée pendant la campagne à leurs sentiments d'hostilité envers l'Allemagne. Ces sentiments datent du Congrès de Berlin.

(Ici une parenthèse. — Cette hostilité est bien compréhensible, c'est l'attitude de l'Allemagne pendant la guerre turco-russe et surtout à la fin de cette guerre qui a fait perdre à la Russie le bénéfice d'une campagne longue et qui a arrêté la Russie quand elle était aux portes de Constantinople. — Ces choses-là ne s'oublient pas.)

Parlant aussi du récent traité anglo-japonais, *le maréchal* de Waldersee le juge d'importance capitale.

Les Japonais, dit-il, considèrent la guerre avec la Russie comme inévitable et s'y préparent activement.

De son côté, la Russie profite du temps pour fortifier ses points faibles.

Et il conclut que toutes les puissances son attirées vers la vallée du Yang-Tsé à cause de ses richesses.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

Mme la comtesse Gardin de Boisdullier, chanoinesse du Chapitre de Sainte-Anne de Munich, à Rennes, 68 ans. — M. Paul Roche, ancien président de la Cour des avoués, à Paris, 68 ans. — M. Reinselet, géomètre principal de 1re classe du service topographique en retraite, à Alger.

Hommage mérité

Le Conseil municipal d'Angers a donné à une des rues de la ville le nom de l'enseigne le vaisseau Paul Henry, l'intrépide défenseur du Pétang lors du siège soutenu contre les Boxeurs par les missionnaires de Pékin et leurs chrétiens.

Une fondation charitable

Un pieux catholique a eu l'excellente pensée de fonder, à l'hôpital de Louviers, un pavillon où 5 ménages trouvent une vaste et salubre installation pour leurs vieux jours. C'est une charité bien délicate et qui doit être finitée ailleurs, celle de ne pas séparer les vieux époux indigents.

ÉCHOS DE PARTOUT

On s'est aperçu que le croiseur *Gaulois*, qui doit conduire les représentants de la France aux fêtes de Rochambeau, a un tirant d'eau trop considérable pour pouvoir pénétrer dans le port de Baltimore. En conséquence, il est probable que le *Gaulois* ira à New-York.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique est convoqué le jeudi 15 mai pour sa session ordinaire qui durera 15 jours.

Les épreuves écrites du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure auront lieu : pour la section des sciences, du 16 au 18 juin ; pour celle des lettres, du 20 au 22 juin. Les épreuves orales commenceront à Paris le 22 juillet, pour la section des lettres, et les examens du second degré pour la section des sciences auront lieu les 17, 21, 22 et 23 juillet.

Les concours d'entrée dans les écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat s'ouvriront, en 1902, le 1er octobre, au siège des écoles.

Le roi Oscar quittera Biarritz vendredi pour aller directement à Dinard où il fera un court séjour.

GUERRE ET MARINE

MANŒUVRES DE DIVISION

Sous la direction du général Vilar, commandant la 57e brigade, de très intéressantes manœuvres de garnison ont eu lieu non loin de Nice.

Les troupes, divisées en deux partis respectivement commandés par le colonel Outhier, du 3e de ligne, et le colonel Latour d'Affaure, du 112e, ont admirablement développé ce thème :

« Une escadre a débarqué des troupes chargées de détruire le pont du chemin de fer, jeté sur la Bragance ; l'opération est couverte par un fort détachement qui va prendre position sur les bords de la rivière le Loup. Les troupes de la garnison de Nice, prévenues, se portent vers le Loup pour rejeter l'ennemi à la mer. »

LE « DUGUAY-TROUIN »

Bizerte, 2 mai. — Le bâtiment-école *Duguay-Trouin*, venant du Pirée, est arrivé hier. Il est mouillé à la défense mobile. Il séjournera ici 3 jours.

LE BRIGAND MUSOLINO

Lucques, 1er mai. — L'audience d'hier a été très orageuse. Il y a eu de véritables querelles entre le président et les avocats, entre les avocats eux-mêmes, entre les journalistes et le public.

Musolino était le plus calme. Il avait le sourire aux lèvres.

Le président lui dit qu'il ne doit pas insulter les témoins.

— Soyez tranquille. *Signore presidente*, Musolino n'injuriera plus personne.

Puis, il ajoute parlant de lui-même à la troisième *personne* :

— Musolino est innocent. Vous vous trompez, *Signore presidente*; les témoins vous trompent. Musolino ne ment jamais et ne trompe jamais.

Toute cette audience a été prise par l'audition d'un seul témoin, celle du délégué de la sûreté publique qui arriva à arrêter le brigand. Il raconte comment un jour, grâce à un espion, traître à Musolino, il faillit le prendre. Le manqua, et comment l'espion reçut de Musolino un coup de fusil dont il n'est pas encore complètement guéri. Il parle aussi d'un manuscrit de Musolino racontant ses « confessions ». Musolino proteste. Il n'a pas écrit de « confessions ». Le manuscrit dont on parle n'est pas de Musolino.

Un avocat de la partie civile ayant dit que Musolino avait extorqué de l'argent par menaces, Musolino répète qu'il n'a jamais rien extorqué à personne.

L'audience du 1er mai est prise aussi par l'audition de témoins dont les dépositions ne présentent qu'un intérêt tout à fait amoindri.

LE 1er MAI

La « fête du travail » n'est plus guère célébrée. Cette année il n'y a pas eu de manifestations et dans les ateliers de Paris et de la banlieue les absences ont été relativement peu nombreuses.

Dans l'après-midi des militants du parti socialistes sont allés au Père-Lachaise pour commémorer l'anniversaire de la mort de Paule Mink. On avait fait un important service d'ordre, mais il a été absolument inutile car, à part quelques cris obligatoires de : « Vive la Commune ! » tout s'est passé dans le plus grand calme.

L'assemblée a été levée aux cris de : « Vive la Révolution sociale par la grève générale ! »

A Carmaux, les mineurs, M. Jaurès en tête, ont traversé la ville en cortège précédés de la musique.

A Bessèges, les ouvriers métallurgistes ont chômé pour fêter le 1er mai. Tout s'est borné à un défilé dans les rues au chant de l'*Internationale* et de la *Carmagnole*, sans aucun incident.

A *Nîmes*, la journée a été paisible. Il n'y a pas eu de chômage.

Une affiche de l'administration de la Bourse du travail revendique la journée de huit heures.

Le soir, il y a eu conférence et fête à la Bourse du travail.

L'après-midi, les employés municipaux ont eu congé.

TRIBUNAUX

L'ASSASSIN DE LA PETITE CHÈZE

Ducocq, l'assassin présumé de la petite Angèle Chèze, a été extrait hier de la prison de Saint-Gilles (Bruxelles) pour comparaître devant la Chambre du Conseil. Celle-ci a purement et simplement confirmé le mandat d'arrêt décerné à la charge de Ducocq par le juge d'instruction Jolly.

Ducocq, qui a réintégré sa cellule à 11 heures, déclare qu'il est parfaitement rassuré au sujet du sort qui l'attend devant la Cour d'assises du Brabant.

Il comparaîtra très probablement devant les juges de la prochaine session des assises, à moins de complications internationales imprévues.

LA REVISION DU PROCÈS VOISIN

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a revisé, il y a 8 jours, le procès du soldat Voisin.

Elle a désigné hier le Conseil de guerre du Mans pour juger à nouveau l'accusé.

RHUME DE CERVEAU Toux, Grippe, guéris par les GRANULES des VOSGES

QUESTIONS SOCIALES

LES GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET LES ÉLECTIONS

Une des particularités de la campagne électorale de 1902 aura été certainement dans le rôle important et, à beaucoup de points de vue, bienfaisant, que les groupements économiques ont joué dans la préparation des élections.

Les Mutualités, les Sociétés coopératives, les Syndicats agricoles, aussi bien que les Syndicats ouvriers, sont intervenus directement dans la lutte en restant sur le terrain *strictement professionnel*.

Mais aucun groupement n'a mené une campagne aussi énergique et aussi utile que le Syndicat central des Unions fédérales. Cette importante organisation qui compte, on le sait, parmi ses associations les plus puissantes du commerce et de l'industrie en France, a pris la tête d'un mouvement de salutaire protestation contre la politique de secte et de gaspillage financier. Son appel a été entendu d'un bout à l'autre du pays, et il a fait une impression d'autant plus grande que les questions de la politique pure en étaient exclues.

Il faut se réjouir de voir ainsi les groupements professionnels s'intéresser collectivement à la bonne gestion de la chose publique. L'émiettement est presque toujours funeste à l'intérêt général car il prédispose l'électeur à un égoïsme étroit, et, en ne le laissant se mouvoir que dans un horizon borné, rend son aveuglement plus redoutable. Au contraire, le groupement corporatif permet une vue plus large et plus juste, il fait, au moins partiellement, l'éducation du votant et le préserve des trop grossières erreurs.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET LA PATENTE

La question de savoir si les Sociétés coopératives doivent être soumises à la patente est une de celles qui sont, depuis longtemps déjà, le plus controversée.

Jusqu'ici la jurisprudence du Conseil d'État exonérait de l'impôt des patentes les Sociétés coopératives ne faisant d'opérations qu'avec leurs membres, n'accordant au Conseil d'administration qu'une rétribution minime et répartissant les bénéfices au prorata, non des sommes versées dans la Société, mais des opérations conclues avec elle. En effet, ces sociétés qui n'attachent uniquement à vendre au prix de revient, sont un principe absolument opposé à celui des opérations commerciales, et il paraissait de toute justice de ne pas les frapper d'un impôt qui grève les revenus commerciaux.

Le Sénat n'a cependant pas admis la théorie du Conseil d'État. Il a décidé récemment de soumettre à la patente les Sociétés coopératives de consommation.

Néanmoins, jusqu'à maintenant du moins, la situation antérieure n'a pas été définitivement modifiée.

Un document officiel émané du ministre des Finances à la date du 29 mars 1902 précise dans quelles conditions les associations coopératives de production doivent se trouver pour être exemptées d'impôt. Voici, d'après la lettre du ministre, quelles sont ces conditions :

1° Les Sociétés doivent être formées exclusivement entre des ouvriers ou artisans : si elles admettent des membres ayant une qualité différente, elles rentrent dans le droit commun ;

2° Le capital social doit être divisé en parts d'intérêt, et non en actions ; ce point a été précisé dans le rapport de la Commission ;

3° La Société doit être alimentée au moyen de cotisations périodiques fournies par les adhérents ; si elle reçoit des fonds sous une autre forme ou par une autre voie, il n'y a pas lieu non plus à la dispense de la taxe.

Les principes en cette matière sont donc bien définis désormais, et il appartient aux Sociétés imposées d'introduire dans leurs statuts et dans leur fonctionnement les modifications nécessaires pour s'assurer le bénéfice de l'exemption de l'impôt.

REVUE DU TRAVAIL A L'ÉTRANGER

Allemagne. — La crise industrielle qui a pesé pendant tout l'hiver sur l'Allemagne s'est beaucoup atténuée ce dernier mois. La situation redevient normale, sauf pour la construction des machines et l'industrie métallurgique. Il y a cependant eu de nombreuses grèves (36) le mois dernier et plusieurs ont été importantes par le nombre des chômeurs.

Autriche. — Les grèves ont été peu nombreuses en Autriche pendant les deux derniers mois, et la situation générale du travail est satisfaisante.

Une statistique officielle publiée sur les accidents graves survenus pendant l'année 1900 dans les mines autrichiennes indique qu'il y a eu au total 1 269 accidents, comprenant 248 cas de mort et 1021 cas d'incapacité grave. Rapportés à 1 000 ouvriers occupés dans les exploitations, ces chiffres donnent les proportions suivantes : 1,84 cas de mort et 7,56 cas de blessures graves.

Belgique. — Situation bonne dans les charbonnages ; moins satisfaisant dans les carrières. En somme, malgré l'agitation politique occasionnée par les discussions sur le suffrage universel, l'industrie belge, en dépit de la faiblesse persistante de certains métiers (bois, meunerie, brasserie, cotonnerie), traverse une période de calme et d'activité normale.

Angleterre. — Légère amélioration du marché du travail en Angleterre. Les industries du luxe, si durement éprouvées depuis plusieurs mois, se relèvent en prévision du couronnement du roi. Il y a pourtant, en 21 nouvelles grèves depuis le début de mars, avec 6 185 chômeurs, jusqu'aux premiers jours d'avril.

A. C.

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 2 MAI

Baromètre. — La dépression du Danemark s'est avancée sur la Baltique (745 m/m) ; une autre apparaît au nord-ouest de l'Angleterre et le baromètre baisse d'une manière continue depuis hier soir à Valentia. En Provence, un minimum existe vers Nice (754 m/m). Il amène des vents forts du Nord-Ouest sur nos côtes de la Méditerranée. De fortes pressions persistent en Espagne et se propagent sur l'Algérie.

A Paris, nous avons 760 m/m.

Le vent est modéré ou assez fort d'entre Ouest et Nord sur la Manche, la Bretagne et la Gascogne.

Des pluies sont signalées sur le nord, le centre et l'ouest de l'Europe, en France, on a recueilli 11 m/m d'eau à Besançon, 6 à Clermont, Belfort, 5 à Paris, 3 à Biarritz.

La température est restée sensiblement la même sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait — 2 à Arkangel, + 5 à Paris, + 18 à Alger, + 2 au Puy-de-Dôme, — 2 au Ventoux, — 6 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un temps frais et à averses est encore probable. A Paris, pluie.

La mer agitée à Dunkerque, Calais, Le Hâvre, Cherbourg et sur l'Océan ; belle à Boulogne ; houleuse à la Hague et sur la Méditerranée.

Dimanche 4 mai, 124e jour de l'année
Durée du jour : 15 h. 58
Soleil. — Lever : 4 h. 32. Coucher : 7 h. 16.
Lune. — Lever : 2 h. 40 m. Coucher : 3 h. 8 s.

CHASSE AUX NOUVELLES

PARIS

Le crime de l'avenue de Wagram. — On ne croit pas que l'assassin de Mme Laporte soit un vulgaire cambrioleur.

Il résulte du rapport de l'expert serrurier que la chaîne de sûreté de l'appartement de la vieille rentière a été démontée par une personne se trouvant à l'intérieur.

Le cambriolage a été simulé à n'en pas douter.

C'est ce qui explique comment Mme Rieussec, la voisine de Mme Laporte, n'a rien entendu... comment l'assassin n'a pas emporté les titres et les bijoux de Mme Laporte, dont il n'aurait pas pu se débarrasser. Il n'eût pas agi ainsi s'il eût été affilié à une bande de malfaiteurs, et connu des recéleurs.

L'assassin serait donc de l'entourage de la victime, et Mme Laporte lui aurait ouvert elle-même, de plein gré, sa porte qu'elle fermait d'habitude avec tant de méfiance.

Mme Laporte était d'une famille pauvre ; toute sa fortune lui venait de ses maris successifs. Elle s'était mariée non pas deux fois, comme l'avait dit tout d'abord la Sûreté, mais trois fois. Son premier mari, qu'elle avait épousé en 1849, était un nommé M. Cacheux.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont un seul, une fille, survit et demeure actuellement, 121, rue du Chemin-Vert.

Divorcée d'un sieur G..., cette dame est mère de 4 enfants, 3 filles et 1 garçon. Ce fils habite Commercy et est arrivé hier à Paris. Il a fourni à M. Cochefert, sur sa grand'mère d'intéressants renseignements, de nature, espère-t-on, à permettre l'arrestation prochaine de celui qu'on suppose être le coupable.

Mme Laporte était très avare : les filles de Mme G. étaient venues, plusieurs fois, avenue de Wagram, implorant Mme Laporte et lui exposant la détresse où se trouvait leur mère. La vieille grand'mère s'était toujours montrée impitoyable, alléguant « qu'elle n'avait pas d'argent ». Or, la dernière fois que Mlles G. avaient fait cette démarche, Mme Laporte avait chez elle 100 000 francs qu'elle destinait à la construction d'une maison à Levallois-Perret.

Mme Laporte possédait en outre 2 autres maisons, aux Lilas, et un immeuble, 40, rue de Rivoli, vendu à la Compagnie « l'Abeille » et dont elle était restée l'usufruitière, pour une somme annuelle de 18 000 francs.

Nous avons dit que la victime changeait souvent de femmes de ménage. Une dizaine de ces personnes ont déjà été retrouvées.

DÉPARTEMENTS

Rhône. — Explosion à la gare de Lyon. — Une explosion s'est produite à la gare de Lyon-Brotteaux, dans les circonstances suivantes :

Un employé des docks des Brotteaux avait transporté sur le quai d'expédition une caisse renfermant du peroxyde de calcium, et était allé ensuite signer le registre habituel aux bureaux de la Compagnie. Pendant ce temps, le colis prenait feu subitement, et quand elles s'aperçurent du fait, les personnes présentes sur le quai s'empressèrent de jeter de l'eau sur la caisse pour éteindre les flammes.

C'est à ce moment que le colis fit explosion avec un bruit énorme. Une quérite d'employé eut ses vitres cassées et plusieurs colis qui se trouvaient sur le quai, appartenant notamment à MM. Plissonnier et Lumière, furent endommagés. Il n'y a eu aucune victime.

ÉTRANGER

États-Unis. — Panique dans une manufacture. — A Philadelphie, un sourd-muet, employé dans une manufacture de tabacs où travaillaient plus de 600 femmes, s'étant blessé à la main, courut vers un groupe de femmes en agitant sa main blessée.

Les femmes crurent qu'un incendie venait de se déclarer ; prises de panique, elles se précipitèrent dans les escaliers. Il en résulta une bousculade dans laquelle beaucoup de femmes furent piétinées.

D'autres sautèrent par les fenêtres.

Il y a eu 7 morts et 23 blessés, dont 8 sont en danger.

Accidents & catastrophes

Un cyclone aux Indes anglaises

Un cyclone a ravagé Dacca et les villes voisines.

Aux dernières nouvelles, il y avait 416 morts. Les récoltes sont perdues.

COURRIER MILITAIRE

Avis aux lecteurs

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. La Ramée, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

Fab., Sim., Oran (Algérie). — En France, les dispenses articles 23 font, en principe, une fois quatre semaines et deux fois vingt-huit jours. De ce côté, c'est la loi commune. — Il y a parfois des erreurs de convocation. Dans ce cas, faire une demande au Recrutement qui a adressé l'ordre.

F. G. — Brochure sur l'*État des officiers* (Active, loi de 1834, réserve et territoriale, loi de 1875). Chez Lavauzelle, rue Danton, 10, Paris.

H. E., l'Isle-Jourdain. — 1° Engagements de trois ans pour l'infanterie. Époques : février et octobre. Février est, en somme, préférable. On peut être caporal la même année. — 2° On peut faire des demandes d'acceptation dans plusieurs régiments. Une brochure va paraître bientôt, à la Bonne Presse, renseignant sur les engagements volontaires.

J. D. Fousseret. — J'ai répondu. Si la lettre s'est égarée, veuillez me récrire.

G. R., Bèzers (S.-et-O.). — La circulaire de répartition fixe annuellement les divers corps qu'alimente chaque subdivision de région. C'est un document *confidentiel* que possède seul le Recrutement. Mais d'une année à l'autre, les répartitions des conscrits ne changent guère. Reportez-vous à ce qui a eu lieu l'année dernière. — Vous ne serez pas envoyé dans un corps autre que ceux alimentés par votre subdivision.

Abbé P., Dentreux. — En juin de la première année de service, un soldat peut faire une demande, par la voie hiérarchique, à son colonel, à l'effet d'être renvoyé comme « soutien de famille ». — Qu'il en parle à son capitaine ainsi qu'au sergent-major qui le guidera. — Pour les pièces et les conditions à remplir, voir la Loi Militaire, page 64 et 65.

27, M. Th., à Amiens. — Oui, on peut, quand on a 18 ans, s'engager pour trois ans aux zouaves. — En février ou en octobre. — Etre vigoureux, avoir bonne vue.

Cl. B., Canly (Oise). — 1° Pour tous les détails relatifs aux propositions comme chef de section d'abord, puis comme sous-lieutenant de réserve (un peu long), je vous engage à vous procurer l'*Instruction du 16 juin 1897* (Chapelot, éd., 30, rue Dauphine, Paris). — Une fois sous-lieutenant, vous serez convoqué *tous les deux ans*. — Vous aurez droit, comme ancien sous-officier, à une indemnité de première mise d'équipement (350 francs). — 2° Il faut, quand on le désire, demander à être proposé pour adjudant de réserve et non pour officier. (La solde est celle de l'adjudant actif.) Écrire au colonel. — L'adjudant n'est pas convoqué tous les deux ans.

L. M., Tours. — Non, la dispense de fils de septuagénaire n'est pas invocable par un dispensé qui a 26 ans.

C., Cadolive (B.-du-Rh.). — Oui, le fils d'étrangers né en France peut être dispensé article 23 et, comme tel, s'engager (art. 36) pour être renvoyé après un an.

P. Penguen, St-Cast. (C.-du-N.). — Les bas numéros ne vont plus dans l'infanterie coloniale. Rien à craindre. — Le *cadet d'orphelins* n'a droit à rien, bien que l'aîné se marie. — Lettre transmise à la rédaction. — Veuillez demander la brochure la Loi militaire, à l'administration de la *Croix* (1 fr. 25 franco).

L., château de Pouanoé (M.-et-L.). — J'ai renvoyé votre lettre à l'administration. — Vous trouverez un *Traité pratique d'équitation* chez Lavauzelle, 10, rue Danton, Paris.

N° 1111. — 1° La gendarmerie devait toujours, jusqu'ici, donner *récépissé* du livret qu'elle prenait. — 2°, 3° Mais le mieux est de porter soi-même le livret au brigadier et de le reprendre après. — 4°, 5° Si le brigadier le garde devers lui, il doit vous en donner décharge. S'il refuse, écrivez au commandant de Recrutement pour rendre compte.

Mme R., Saint-Cosme (Sarthe). — 1° Pour entrer à l'Ecole des mousses et apprentis marins, installée sur la *Bretagne*, en rade de Brest, les candidats doivent avoir 14 ans 1/2 au moins et 15 ans 1/2 au plus au 1er du mois de l'admission. Les admissions ont lieu le premier lundi de chaque semestre. — 2° Le mousse, à 16 ans, peut s'engager dans la flotte comme apprenti marin ou devenir mécanicien. (Dans ce cas, il ne demeure que dix-huit mois à l'Ecole.) — 3° Écrire au préfet maritime de Brest. — 4° Un certificat de visite donné par un médecin de la marine, ou médecin militaire, suffisant que possible ; est exigé. Si l'intéressé n'a pas de suite de maladie, il l'obtiendra. — 5° Il y a l'Ecole des mécaniciens. Mais on n'y entre qu'à 19 ans au moins. — Les renseignements donnés au *Courrier militaire de la Croix* sont entièrement gratuits.

N° 1853, Chapelle. — Le militaire en congé *régulier de plus de trente jours* peut voter.

D. P., à Troyes. — Prière récrire. M. G. de Ch. est-il l'ancien intendant ? — Je ne puis vous répondre sans avoir ce premier renseignement.

N° 2118. — 1° Le programme de l'Ecole de Vincennes est assez difficile. Il est étendu en législation et administration. — 2° La *B. P.* pourra vous procurer ce programme. — 3° Une solide instruction primaire est nécessaire.

F. C. — Mais quand on a ses parents, on n'a pas droit à la dispense comme « petit-fils de septuagénaire ». Récrire.

Emile M., Alençon, 97. — 1° Si la gendarmerie ne vous signale pas comme ayant perdu votre dispense, vous ne serez pas rappelé. — 2° On ne rappelle que ceux dont la classe a encore *trois mois* à faire. — 3° Ne bougez pas. Attendez. — 4° On rappelle les dispenses sur place d'habitude, c'est-à-dire le plus souvent dans la subdivision.

M. A., Abbeville. — Si vous n'avez rien reçu, veuillez récrire.

Abbé N., Belley. — Écrire au commandant de la Condrerie-du-Bouchet (S.-et-O.). Il pourra demander le conscrit au Recrutement. — Mais les chances sont restreintes. — Le conscrit suivra le sort de sa subdivision.

Répondu directement. — J. C., 43, boulevard Montparnasse, Lannilis (Finistère). — C. F. Séminaire, Oran. — Loing G., Pleine-Fougère (Ille-et-Vilaine). — A. L., Jeanmarie (Dordogne). — Jos. S., Maîche (Doubs). — M. T., Evreux. — M. le Curé de Mouzay (Indre-et-Loire), V. D., rue St-M., Arras. — V. R., Longevelle, par Belleherbe (Doubs). — Ch. M., Déservillers (Doubs). — M. l'abbé J. C. B., Ste-Camille (Aude). — J. R., Barbuise, par Villenauxe (Aube). — Mme de G., 17, rue P., Pamiers (Ariège). — Un Tringlot (Havre).

L. R.

BYRRH HORS CONCOURS Exp. Univ. PARIS 1900 La BRELOQUE et le PLUS ANCIEN des TONIQUES HYGIÉNIQUES

LA CONSTIPATION ET LES CONGESTIONS qui en résultent sont guéries sans retour par l'emploi des GRAINS DE VALS à la dose de 1 ou 2 le soir avant dîner. 2f50 le flac. de 50 ; 2f50 le 1/2 flac. de 25. — Toutes Pharmac.

BON MOT

Les ballottages :

— Alors, Brisson reviendra au Palais-Bourbon à dos de chameau.

— ??

— Dame ! Si la « Drôme adhère ».

Croquis de LEMOT

Train de plaisir pour Dieu, aller et retour.

POUR LES BALLOTTAGES

Nous recommandons très spécialement à nos amis un petit tract illustré de 2 pages : Le réveil de Kidor, extrait du *Pèlerin*.

Prix : 0 fr. 30 le 100 ; 1 fr. 40 les 500 ; 2 fr. 75 le 1 000 ; 25 fr. les 10 000. Port en sus.

Commander d'urgence, 5, rue Bayard, Paris

HAVRE COURS OFFICIELS DU 2 MAI

MOIS	LAINES en suints Buenos Ayres 10 h. mat.	LAINES en suints Buenos Ayres 3 h. soir	CAFÉS Santos (les 50 kilos) 10 h. mat.	CAFÉS Santos (les 50 kilos) 3 h. soir	COTONS très ordinaires Louisiane 10 h. matin	COTONS très ordinaires Louisiane 3 h. soir
Mai	137 ..	138 ..	35 ..	34 50	60 50	61 50
Juin	137 50	138 50	35 50	35 ..	60 37	61 37 1/2
Juillet	138 50	139 50	35 75	35 25	60 25	61 25
Août	139 50	140 50	36 ..	35 50	60 12	61 12 1/2
Septembre	140 50	141 50	36 50	36 ..	59 87	60 75
Octobre	141 50	142 50	36 75	36 25	59 ..	59 50
Novembre	142 50	143 50	37 ..	36 50	54 12	54 75
Décembre	143 ..	144 ..	37 25	36 75	53 ..	53 50
Janvier	143 50	144 50	37 50	37 ..	52 75	53 25
Février	145 50	144 50	37 75	37 25	52 50	53 ..
Mars	146 ..	145 50	38 ..	37 50	51 87	52 37 1/2
Avril	— ..	147 ..	— ..	— ..	51 75	52 25 1/2

A 10 heures. — Cafés, soutenus hausse 0,50, vente 4 000 sacs. A midi, à peine soutenus, hausse 0,50, vente 10 000 sacs. — Cotons, soutenus, hausse 1/8 à 1 fr., vente 4 250 balles. A midi, calmes, hausse 0,12. — Laines, calmes, hausse 1 fr., vente 25 balles.

A 3 heures. — Cafés, tendance irrégulière, ventes totales du jour 28 000 sacs.

Cote de la laine peignée à Roubaix

Roubaix, 2 mai 1902

On cotait ce matin en bourse :

4,82 mai, juin, juillet ; 4,85 août, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier. Affaires à midi, 45 000 kilos.

STOCKS A PARIS

	HIER	CE JOUR	1901
Sucres sacs	2 378 117	2 374 674	2 586 081
Alcools pipes	23 000	23 075	14 275
Cotons quintaux	4 000	4 000	6 416
Lin quintaux	2 150	1 150	4 300
Farines sacs	105 200	108 150	145 350
Blés quintaux	33 250	33 250	217 000
Seigles quintaux	13 500	13 500	750
Avoines quintaux	137 000	137 000	97 250

GRATIS ! GRATIS ! Pour prouver à tous les vertus de la POMMADE FLORENTINE qui guérit sans danger toutes Maladies de Peau ECZEMAS, DARTRES, BOUTONS, PELADE, PELLICULES, FURONCLES, DÉMANGEAISONS, PLAIES ou JAMBES, etc. M. E. BRÉHÉRET, pharmacien, rue Mandoudine, 1, à Nantes (Loire-Inférieure), expédiera pendant 8 jours, à domicile, sur simple demande, un pot échantillon de ce bon remède. 5 000 lettres de guérisons en 1901 !) GRATIS ! GRATIS ! GRATIS GRATIS

PROJECTIONS LUMINEUSES 5, rue Bayard, Paris

UNE BELLE DÉCOUVERTE

C'est la guérison des maladies du cœur, de l'hydropisie, de l'albuminurie et de l'artério-sclérose par la Méthode du Dr NOBLET. En quelques jours, sans pulsations, les palpitations, l'oppression, l'enflure des jambes et du corps disparaissent complètement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale. Brochure avec attestations authentiques de guérisons envoyée franco.

Consultations : lundi, mercredi, vendredi, de 2 à 5 h., ou par correspondance, 49, rue Sainte-Anne, Paris.

VOUS QUI SOUFFREZ de Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Hémorragies, Métrites, Fibromes, Vertiges, Congestions, prenez de l'Age Critique, prenez tous les jours 1 cuill. à *HAMAMELINE-NOYA*, remède surprenant autant qu'inoffensif, de chez *Lachartre, 19, r. des Mathurins, Paris*. Le fl. 5 fr., fco gare, ctre mandat ; 6 fl., 25 fr., et, en peu de temps, vous serez débarrassés de vos misères.

Tout pharmacien peut procurer l'*HAMAMELINE-NOYA* ; mais exiger le nom exact, les autres préparations d'Hamamélis n'ayant aucune vertu. — Dr BARTY.

VINO HYGIÉNIQUE-FORTIFIANT contenant 4 phosphates par litre. Demandez ses Vins Purs de 500 fr. à 250 fr. et Cognac-BEBILION désaltère, de 140 fr. à 90 fr., franco remise.

MON NOUVEAU VICAIRE

Journal humoristique d'un vieux curé in-8° carré, 4 fr. 6e mille. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris. VIIIe.

HERNIES Nouveau bandage

Les personnes blessées connaissent la gêne que leur fait éprouver leur bandage qui les fatigue, elles savent aussi qu'il est bien dangereux de s'en passer, c'est donc faire œuvre humanitaire que de leur expliquer le moyen de maintenir une hernie sans être gênée, et même de la guérir. Pour recevoir la méthode en notice, envoyer un timbre de 2,25 cents à M. Bédaux RIVIÈRE, 5, r. de la Bouteille de Rédaction en MANS.

UNE MÈRE par reconnaissance et pour préserver un malheureux à l'agonie des griffes de la Maladie de Poitrine, enverra à qui lui en fera la demande par lettre affranchie, le secret du remède infaillible qui l'a guérie elle-même après avoir en vain tout essayé. Écrire à Mme B. CHERCOT, à Vaison (Rhône). Conservez l'adresse, car elle ne sera pas renouvelée.

BOURSE DE PARIS

2 mai (clôture)

	Précédente clôture	Dernière cote
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	100 95	100 95
3 % terme	101 10	101 07
3 % amort. comptant	100 10	100 15
3 % amort. terme	100 10	..
3 % Nouveau libéré compt.	101 45	101 50
3 1/2 comptant	101 80	101 75
3 1/2 terme	101 87	101 85
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	550 50	550 50
— 1869 3 %	444 25	450 ..
— 1871 3 %	411 ..	412 50
— quarts	105 75	106 ..
— 1875 4 %	553 ..	555 ..
— 1876 4 %	562 ..	563 ..
— 1892 2 1/2 %	351 75	352 ..
— quarts	97 50	..
— 1894-00 3 1/2 %	383 ..	382 ..
— quarts	95 50	96 ..
— 1898 3 %	417 ..	417 ..
— quarts	104 ..	104 25
— 1899 3 % (détrop.)	485 ..	..
— quarts	108 50	..
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 5 %	499 75	494 ..
Tonkin 3 1/2 %	89 50	84 ..
Madagascar 3 1/2 %	84 ..	85 ..
Indo-Chine 3 1/2 %	512 ..	509 ..
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3750 ..	3770 ..
— de Paris	1095 ..	1085 ..
— Transatlantique	413 ..	415 ..
Compagnie Algérienne	700 ..	700 ..
Comptoir National	568 ..	570 ..
Crédit Foncier d'Algérie	460 ..	460 ..
Crédit Foncier	723 ..	734 ..
Communales 1879 2,50	489 ..	490 ..
—